CAP (Armurerie (fabrication et réparation))

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://caparmurier.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

ARMURERIE (FABRICATION ET RÉPARATION)

ÉDITION 2026

ÉPREUVE EP1 : PRISE EN CHARGE D'UNE ARME DE CHASSE OU DE TIR

Coefficient : 4 Durée : 5 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse de la demande et vérifications réglementaires (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Étude du dossier et établissement du devis (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Préparation de la prise en charge et traçabilité (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : Prévention et sécurité lors de la réception (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : ARMURERIE DES TROIS VALLÉES, ATELIER DE RÉPARATION, 12 RUE DES TANNEURS, 43000 LE PUY-EN-VELAY

Vous participez à la prise en charge d'une arme apportée à l'Armurerie des Trois Vallées le 12 mai 2026. Le client demande un examen préalable et un devis pour une intervention de réparation. Votre travail porte sur l'identification documentaire, la vérification réglementaire du dossier, l'organisation de la prise en charge et la prévention des risques.

L'épreuve EP1 est l'épreuve de prise en charge d'une arme de chasse ou de tir. La réglementation constitue ici une composante de cette prise en charge. Pour les questions réglementaires, appliquez les éléments du dossier technique et distinguez les prescriptions réglementaires des consignes internes de l'entreprise. N'ajoutez aucune donnée qui ne figure pas dans les documents fournis.

Les montants du devis sont exprimés hors taxes, sauf indication contraire. Le taux de TVA à appliquer pour l'exercice est de 20 %. Les documents-réponses DR 1 et DR 2 sont à compléter et à rendre avec la copie.

PARTIE 1 : Analyse de la demande et vérifications réglementaires (6 points)

Prise en charge, identification et examen du dossier

À l'aide des documents DT 1 et DT 2, analysez la demande du client et les pièces remises. Pour toute conclusion réglementaire, indiquez le document ou la règle du dossier sur lequel vous vous appuyez. La fiche de procédure interne complète les informations du dossier, mais ne se substitue pas aux textes réglementaires.

Pièces remises et éléments relevés à l'accueil

Élément	Donnée constatée
Client	M. R. Delmas, identité présentée et identité concordante avec le formulaire de dépôt
Arme déclarée	Fusil de chasse à répétition manuelle, calibre 12
Dossier numérique présenté	Fiche SIA au nom du client, arme indiquée en catégorie C
Document d'acquisition ou de détention présenté	Copie lisible jointe au dossier client
Demande	Examen préalable, devis et réparation après accord écrit
État à l'arrivée	Arme déclarée déchargée par le client; contrôle de sécurité à effectuer par le professionnel

Données du cas à analyser

FormaV - document d'entraînement non officiel

1.1 (2 points) Relevez les éléments qui permettent de rapprocher l'arme présentée, la demande du client et les documents du dossier. Indiquez deux vérifications de concordance à effectuer avant de poursuivre la prise en charge.

1.2 (2 points) À partir du DT 2, indiquez la catégorie portée au dossier pour cette arme et citez les deux éléments documentaires à vérifier avant l'enregistrement de la prise en charge. Distinguez clairement une information portée sur un document d'une conclusion que vous auriez établie vous-même.

1.3 (2 points) Le client demande que la réparation commence immédiatement, avant remise d'un devis accepté. Décidez de la conduite à tenir conformément à la procédure fournie. Justifiez votre décision en distinguant la vérification réglementaire de la règle commerciale interne.

PARTIE 2 : Étude du dossier et établissement du devis (5 points)

Exploitation des données techniques et calculs de coût

Le diagnostic préalable est facturé 48,00 € HT. Si le client accepte la réparation, la main-d'œuvre prévue est de 1 h 15 à 52,00 € HT par heure et les pièces nécessaires coûtent 18,50 € HT. La TVA applicable au présent exercice est de 20 %. Le diagnostic préalable est déduit du montant facturé si la réparation est acceptée. Il n'est pas déduit si le client refuse le devis.

Pour calculer le temps, utilisez 1 h 15 = 1,25 h. La formule de calcul du prix toutes taxes comprises est : $P_{TTC} = P_{HT} \times (1 + 0{,}20)$.

Données chiffrées du devis

Poste	Base de calcul	Montant HT
Diagnostic préalable	Forfait	48,00 €
Main-d'œuvre	1,25 h × 52,00 €/h	.....
Pièces	Forfait selon DT 2	18,50 €
TVA	20 % du montant HT	.....
Total TTC réparation acceptée	Diagnostic déduit	.....

Tarifs communiqués par l'entreprise pour ce dossier

2.1 (2 points) Calculez le montant HT de la main-d'œuvre, puis le montant HT total de la réparation, diagnostic déduit. Présentez les opérations et les unités.

2.2 (2 points) Calculez le montant TTC correspondant à la réparation acceptée, puis le montant TTC dû si le client refuse le devis après le diagnostic. Complétez le DR 1.

2.3 (1 point) Expliquez pourquoi le devis doit faire apparaître séparément le diagnostic, la main-d'œuvre, les pièces et la TVA.

FormaV - document d'entraînement non officiel

PARTIE 3 : Préparation de la prise en charge et traçabilité (5 points)

Protocole opératoire, enregistrement et information du client

En vous appuyant sur les DT 1 à DT 3, préparez une séquence de prise en charge. Le plan de l'espace d'accueil donné au DT 1 est un schéma d'organisation de l'atelier, non un plan de stockage réglementaire. La procédure interne impose une identification de l'arme, un contrôle de sécurité par le professionnel, un enregistrement de la demande et l'accord écrit du client avant toute réparation.

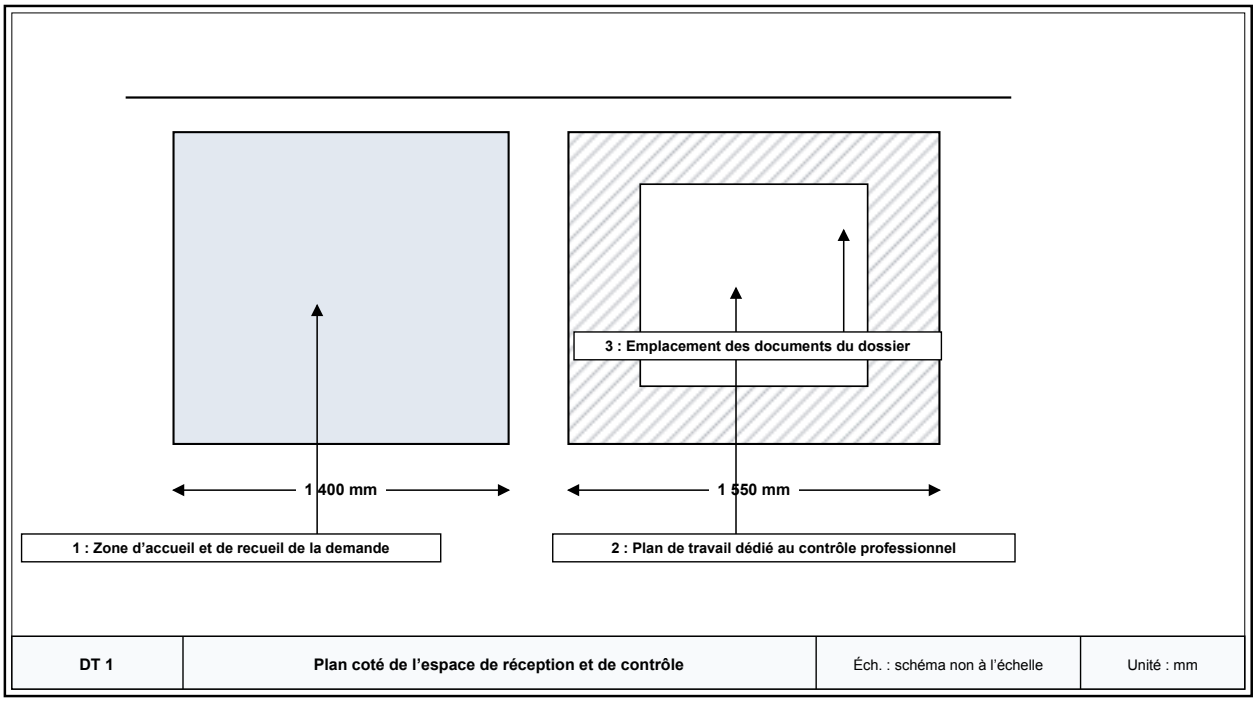

Schéma d'organisation de l'atelier. Les cotes sont en millimètres. Le dessin est représentatif et n'est pas destiné à l'aménagement réglementaire d'un lieu de stockage.

3.1 (2 points) Établissez, dans l'ordre, quatre étapes de la prise en charge depuis l'accueil du client jusqu'à l'enregistrement de la demande. Indiquez à quelle étape le contrôle de sécurité est effectué.

3.2 (2 points) Complétez le DR 2 avec les informations à reporter dans la fiche de suivi et les décisions à prendre lorsque l'identité, les caractéristiques déclarées et les pièces du dossier ne concordent pas.

3.3 (1 point) Rédigez une phrase d'information au client précisant qu'aucune réparation ne sera commencée avant son accord écrit sur le devis.

PARTIE 4 : Prévention et sécurité lors de la réception (4 points)

Sécurité des personnes, organisation du poste et conduite à tenir

La réception d'une arme exige une conduite prudente et une organisation du poste qui évite toute manipulation inutile. Appliquez les consignes de sécurité du DT 3. Ne réalisez aucune opération de démontage ni d'essai dans le cadre des réponses demandées.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Situations observées à l'accueil

Situation	Risque principal	Mesure à proposer
Le client tend l'arme sans annonce préalable de son état	.....	.....
Un tiers se tient dans la zone de contrôle	.....	.....
Une pièce du dossier ne correspond pas aux caractéristiques relevées	.....	.....

Pour chaque situation, proposer une mesure de prévention adaptée

4.1 (1,5 point) Pour les deux premières situations du tableau, indiquez le risque principal et une mesure de prévention adaptée. Complétez le DR 2.

4.2 (1,5 point) En cas de doute sur l'état de l'arme ou de discordance documentaire, indiquez la conduite immédiate à tenir avant toute poursuite de la prise en charge.

4.3 (1 point) Citez deux informations de sécurité qui doivent être consignées ou transmises au responsable de l'atelier au cours de cette prise en charge.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : ORGANISATION DE L'ESPACE DE RÉCEPTION

Le plan coté de la partie 3 représente trois zones fonctionnelles : zone d'accueil et de recueil de la demande, plan de travail dédié au contrôle professionnel et emplacement des documents. Les cotes servent à identifier les zones sur le schéma. Elles ne constituent ni une prescription réglementaire de stockage ni une instruction de manipulation.

La prise en charge doit se dérouler sans public dans la zone de contrôle. Les documents sont conservés avec le dossier client selon la procédure de l'entreprise.

DT 2 : DOSSIER REMIS ET REPÈRES RÉGLEMENTAIRES POUR LE CAS

Données concernant l'arme du cas : l'arme est présentée comme un fusil de chasse à répétition manuelle, calibre 12. La fiche SIA remise au nom du client porte la catégorie C et les caractéristiques décrites sur cette fiche. Une copie lisible du document d'acquisition ou de détention est jointe au dossier client. Ces données sont celles du dossier présenté : elles ne dispensent pas le professionnel de contrôler la concordance entre l'arme, les informations fournies et les pièces remises.

Repères à mobiliser : le classement des armes relève des dispositions du Code de la sécurité intérieure relatives aux catégories d'armes, notamment l'article R. 311-2. Les formalités applicables à l'acquisition, à la détention et à la traçabilité varient selon la catégorie et la situation du détenteur. En cas d'écart, d'incertitude ou de pièce manquante, ne concluez pas sur la seule déclaration orale du client : suspendez l'enregistrement définitif et sollicitez le responsable de l'atelier pour vérification des textes et du dossier.

Procédure interne de réception : avant d'enregistrer la prise en charge, vérifier la concordance identité-client, caractéristiques de l'arme et documents présentés; renseigner la fiche de suivi; remettre un justificatif de dépôt selon la procédure de l'entreprise. Aucun travail de réparation ne commence sans devis accepté par écrit. Cette dernière exigence est une règle interne de l'entreprise pour le présent cas.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Liste de contrôle documentaire du dossier

Contrôle	Donnée du cas	Résultat attendu
Identité du client	Identité présentée et formulaire concordants	Concordance à constater
Caractéristiques déclarées	Fusil de chasse à répétition manuelle, calibre 12	À rapprocher de l'arme et de sa fiche
Catégorie portée au dossier	Catégorie C inscrite sur la fiche SIA	À rapprocher des caractéristiques et des pièces
Document d'acquisition ou de détention	Copie lisible jointe	Présence et concordance à vérifier
Accord sur le devis	Non fourni à l'accueil	À obtenir avant toute réparation

Éléments à contrôler avant l'enregistrement définitif

Repères de décision pour le traitement du dossier

Constat	Décision de prise en charge
Identité, arme et pièces concordantes	Poursuivre les vérifications et renseigner la fiche de suivi
Pièce absente, illisible ou discordante	Suspendre l'enregistrement définitif et demander vérification au responsable
Doute sur le classement ou la situation du dossier	Ne pas conclure sur la seule déclaration orale; faire vérifier les textes et les pièces
Devis non accepté	Ne pas commencer la réparation

Consignes applicables au cas présenté

DT 3 : CONSIGNES DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ À LA RÉCEPTION

Les règles générales de prévention du Code du travail imposent d'évaluer les risques professionnels et de mettre en œuvre des mesures adaptées. Pour la situation décrite, appliquer les consignes suivantes : limiter la présence aux personnes nécessaires; maintenir les tiers hors de la zone de contrôle; ne pas effectuer de manipulation inutile; demander au client de ne pas intervenir sur l'arme pendant le contrôle; en cas de doute sur son état, interrompre la procédure et prévenir le responsable.

Le contrôle de sécurité est réalisé par le professionnel compétent, dans la zone prévue à cet effet et selon la procédure de l'atelier. Le présent document ne décrit pas de geste opératoire. Tout écart, incident ou anomalie documentaire est signalé et consigné selon les règles de l'entreprise.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Mesures de prévention à la réception

Danger ou situation	Prévention attendue
État de l'arme non confirmé	Interrompre la suite de l'accueil et faire effectuer le contrôle par le professionnel compétent
Présence de personnes non nécessaires	Écarter les tiers de la zone de contrôle
Discordance entre arme et documents	Suspendre l'enregistrement définitif et prévenir le responsable
Intervention demandée sans accord écrit	Ne pas commencer la réparation

Repères pour l'analyse des situations de la partie 4

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter les montants manquants. Présenter les calculs sur la copie si l'espace du tableau est insuffisant. Les montants sont arrondis au centime.

Calcul du devis

Poste	Calcul	Montant
Main-d'œuvre HT	.....	.....
Total réparation HT avant déduction du diagnostic	.....	.....
Total réparation HT après déduction du diagnostic	.....	.....
Total réparation TTC acceptée	.....	.....
Montant TTC dû si le devis est refusé après diagnostic	.....	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 3.2, 4.1 et 4.2 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter les colonnes laissées en blanc. Indiquer des éléments brefs, précis et directement exploitables dans une fiche de prise en charge.

Fiche de suivi et mesures de prévention

Rubrique	Éléments à reporter ou mesure à prendre
Identité du client	.....
Identification déclarée de l'arme	.....
Documents contrôlés et concordance	.....
Décision si une pièce manque ou ne concorde pas	.....
Risque si l'état de l'arme n'est pas confirmé	.....
Mesure de prévention concernant les tiers	.....
Conduite à tenir en cas de doute	.....
Condition préalable au début de la réparation	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.